

CLASSE « RÉSERVE NATURELLE »

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Quentin SUARDI - 02 33 71 56 99 - qsuardi@parc-cotentin-bessin
Animateur-nature Réserves Naturelles

Date limite des candidatures : lundi 14 octobre 2024

PRÉSENTATION DES « CLASSE RÉSERVE NATURELLE » :

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin est le gestionnaire écologique de 2 Réserves Naturelles Nationales :

- **La Sangsurière et l'Adriennerie**
- **Le Domaine de Beauguillot**

Nous proposons aux écoles proches des 2 Réserves Naturelles Nationales d'accueillir leurs élèves selon les modalités énoncées ci-après :

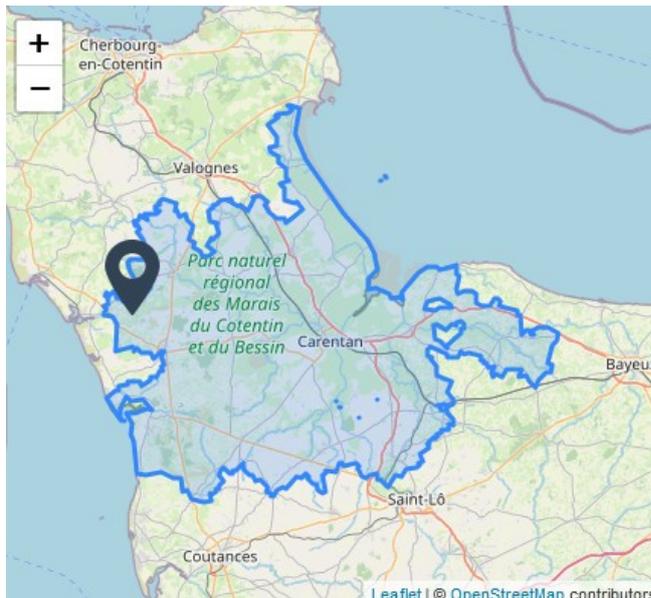
- Une classe « Réserve Naturelle » nécessite de s'engager sur un projet pédagogique couvrant l'année scolaire 2024-2025
- Le champ d'intervention de l'animateur Réserves Naturelles répond aux objectifs de sensibilisation et de conservation de milieu de nos 2 Réserves Naturelles Nationales et ne saurait s'étendre à l'ensemble des thématiques d'Education à l'Environnement et au Développement Durable
- Le projet peut bénéficier de 2 à 4 interventions gratuites encadrées par l'animateur Réserves Naturelles dans la limite des volumes de temps dédiés
- Les contenus et le déroulement des sorties sont construits avec l'animateur Réserves Naturelles
- L'intention pédagogique visant à faire connaître aux habitants ces espaces naturels protégés, les sorties de terrain seront privilégiées – **néanmoins les frais de transport des classes restent à la charge des établissements scolaires**

LES CRITÈRES ET MODALITÉS



1. RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA SANGSURIERE ET DE L'ADRIENNERIE - RNNSA

Thèmes abordés : Réserve Naturelle Nationale, tourbière, zones humides, amphibiens, plantes carnivores, ressource en eau, mare, changement climatique



Communes concernées :

- La Haye (public et privé)
- Bolleville
- Saint-Sauveur-le-Vicomte (public et privé)
- Néhou
- RPI Magneville-Etang-Bertrand-Morville
- RPI Orglandes-Colomby

Caractéristiques de la RNNSA :

La Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie se situe entre la Haye et Saint-Sauveur-le-Vicomte. Elle est la propriété de 4 communes (Doville, Catteville, Saint-Nicolas-de-Pierrepoint et Saint-Sauveur-de-Pierrepoint. Classée en 1991, la Réserve protège une faune et une flore originales se développant sur un sol constitué d'un matériaux rare : la tourbe.

D'une surface de 396 ha, la tourbière est une des plus grandes de France encore en bon état de conservation. On y retrouve des plantes carnivores, une multitude d'amphibiens, un sol unique et bien d'autres choses.

Ses espaces naturels très ouverts et sa morphologie permettent l'accueil d'une classe du cycle 1 au cycle 4 ainsi que les lycées.

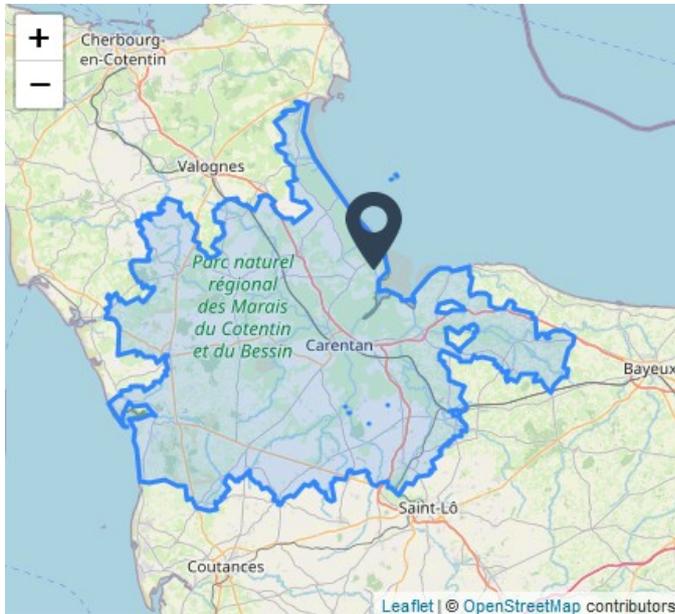
Pour plus d'informations sur la Réserve n'hésitez pas à consulter la page de la Réserve et à contacter l'animateur.

<https://parc-cotentin-bessin.fr/la-reserve-naturelle-nationale-de-la-sangsuriere-et-de-ladriennerie>

<https://reserves-naturelles.org/reserves/sangsuriere-et-adriennerie/>

2. RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU DOMAINE DE BEAUGUILLOT - RNNDB

Thèmes abordés : Réserve Naturelle Nationale, oiseaux migrateurs, zones humides, mares, plage et dunes, orchidées, phoques



Communes concernées :

- Quinéville
- Sainte-Mère-Eglise (privé, public)
- Chef-du-Pont
- Picauville
- Sainte-Marie-du-Mont
- Carentan-les-Marais (privé, public)

Caractéristiques de la RNNDB

La Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot se situe sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont. Elle possède une partie terrestre (propriété du Conservatoire du Littoral) et une partie maritime (domaine public maritime).

Classée en 1980, la vocation première de la Réserve est l'accueil des oiseaux d'eau en période d'hivernage (canards, limicoles) et la protection de la seconde colonie française de phoques veaux-marins.

D'une surface de 820 ha, le site est désormais doté de 5 observatoires, d'une tour d'observation et de nombreux chemins piétonniers. L'accès au public ne se fait que sur les chemins ouverts au public mais dans le cadre de certaines visites l'accès à certaines zones non accessibles au public est possible. Possibilité de mener des interventions en salle sur le site de la Réserve.

La hauteur des ouvertures dans les observatoires et les distances à parcourir sur site ne permettent pas d'accueillir les élèves de cycle 1.

Pour plus d'informations sur la Réserve n'hésitez pas à consulter la page de la Réserve et à contacter l'animateur.

<https://parc-cotentin-bessin.fr/la-reserve-naturelle-nationale-du-domaine-de-beauguillot>

<https://reserves-naturelles.org/reserves/domaine-de-beauguillot/>

L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

L'accompagnement pédagogique du projet et les interventions seront assurés par l'animateur Réserves Naturelles.

Une même classe ne peut bénéficier d'une « Classe Réserve Naturelle » si elle bénéficie déjà d'une Classe-Parc sur une même année scolaire.

En revanche, il est possible pour l'animateur Réserves Naturelles d'encadrer une intervention sur la RNNNA ou la RNNDB dans le cadre d'une Classe-Parc.

L'animateur aura été informé de cette sortie au préalable, l'intervention devra apparaître dans le dossier de candidature Classe-Parc

Action complémentaire pour les élèves des lycées d'enseignement

général, professionnel, technologique ou agricole :

[la Fête de la science du 4 au 14 octobre 2024](#)



« Le Parc, territoire d'expérimentationS au service de la transition » : Tester de nouvelles solutions face au changement climatique, suivre les évolutions des milieux et des espèces ou encore expérimenter de nouvelles méthodes de construction en terre :

- le village des sciences de Cherbourg le 6 octobre (scolaires)

- la fête de la science du 7 au 11 octobre (scolaires) sur trois sites : la Maison du Parc des marais, la Réserve naturelle nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie et la ferme du Bas-Quesnay